

I. Crédit bancaire

L'encours du crédit bancaire s'est établi à fin juillet 2026 à 1 286,2 MMDH, enregistrant une hausse de 10,3 % par rapport à juillet 2025.

Crédit bancaire par agent économique

	Encours en MMDH	variations en % depuis	
	juil-26	déc-25	juil-25
Crédit bancaire *	1 286,2	2,2	10,3
Agents non financiers	1 067,7	6,4	10,1
Entreprises non financières	586,4	7,3	9,8
Privées	498,4	7,1	11,0
Publiques	88,1	8,3	3,1
Ménages	403,4	1,9	3,3
Agents financiers	218,5	-14,3	10,9

* Y compris le financement participatif

ENTREPRISES NON FINANCIERES PRIVEES

- Les concours aux entreprises non financières privées ont marqué une progression annuelle de 11 %. Cette évolution résulte de la hausse de 18% des crédits à l'équipement, de 10,8% des prêts à la promotion immobilière et de 11,3% des facilités de trésorerie.

Crédit bancaire aux entreprises privées par objet économique

	Encours en MMDH	variations en % depuis	
	juil-26	déc-25	juil-25
Total	498,4	7,1	11,0
Facilités de trésorerie	197,2	10,5	11,3
Equipement	151,3	6,3	18,0
Immobilier	67,0	11,1	10,8
Autres crédits *	22,8	-10,6	-4,5
Créances en souffrance	60,1	2,3	1,6

* Composés essentiellement du crédit-bail, d'affacturage et de diverses autres créances

- Selon l'enquête sur les conditions d'octroi de crédit au T1-2026, les critères d'octroi auraient été maintenus inchangés pour l'ensemble des objets de crédit, tant pour les TPME que pour les GE.
Pour la demande, les banques déclarent une hausse pour tous les objets, aussi bien pour les GE que pour les TPME.
- L'enquête de conjoncture de BAM indique qu'au T2-2026, l'accès au financement bancaire aurait été jugé « normal » par les entreprises. Le coût du crédit aurait été en stagnation selon 83% des entreprises et en hausse selon 17%.
- Au T2-2026, les taux appliqués aux nouveaux crédits ont enregistré une hausse trimestrielle de 2 pb à 4,81%. Ils se sont établis à 4,56% pour les GE et à 5,20% pour les TPME.

Taux débiteurs (en%)

	T2-2026	T1-2026	T4-2025
Entreprises non financières	4,71	4,54	4,72
Entreprises privées	4,81	4,79	4,94
TPME *	5,20	5,20	5,22
GE**	4,56	4,55	4,74

* Très Petites et Moyennes Entreprises (chiffre d'affaires inférieur ou égal à 175 MDH).

** Grandes Entreprises (chiffre d'affaires supérieur à 175 MDH).

MENAGES

- Les crédits accordés aux ménages ont enregistré une hausse annuelle de 3,3%, avec une progression de 2,6% des prêts à l'habitat et de 4,5% de ceux à la consommation.

- Le financement participatif destiné à l'habitat, sous forme notamment de Mourabaha immobilière, a poursuivi sa progression et s'est établi à 32,1 MMDH après 27,4 MMDH une année auparavant.

Crédit bancaire aux ménages par nature de crédit

	Encours en MMDH	variations en % depuis	
	juil-26	déc-25	juil-25
Total	403,4	1,9	3,3
Habitat	259,3	1,1	2,6
Mourabaha immobilière*	32,1	8,0	17,1
Consommation	63,0	3,0	4,5

* Y compris les marges constatées

- Au T1-2026, les banques indiquent des critères d'octroi assouplis aussi bien pour les prêts à l'habitat que pour ceux à la consommation. Pour la demande de crédit adressée aux banques, elle aurait enregistré un léger recul pour les crédits à l'habitat et une stagnation pour ceux à la consommation.
- Pour ce qui est des taux appliqués aux nouveaux crédits, ils ressortent, au T2-2026, à 4,53% pour les prêts à l'habitat et à 6,81% pour les crédits à la consommation.

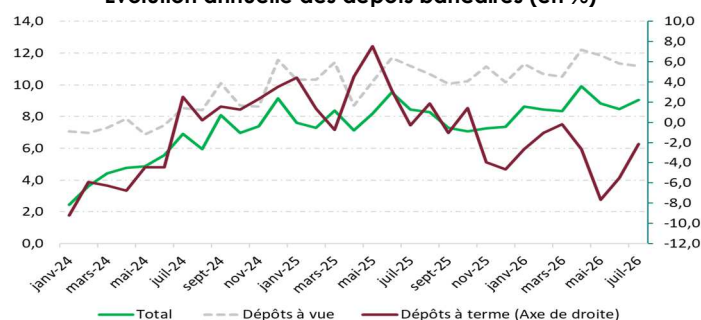
Taux débiteurs par objet (en %)

	T2-2026	T1-2026	T4-2025
Ménages	5,58	5,73	5,69
Crédits à l'habitat	4,53	4,66	4,67
Crédits à la consommation	6,81	6,86	6,89

II. Dépôts bancaires

- Les dépôts auprès des banques se sont établis à fin juillet à 1 423,2 MMDH, en hausse annuelle de 9,1%.
- Les dépôts des ménages ont enregistré, d'une année à l'autre, une hausse de 9,1% pour s'établir à 1 034,5 MMDH dont 233,9 MMDH détenus par les MRE. Pour les entreprises non financières privées, leurs dépôts ont atteint 255,3 MMDH, soit une progression annuelle de 11,7%.

Evolution annuelle des dépôts bancaires (en %)



- Les taux de rémunération des dépôts à terme (DAT) ont marqué des baisses de 6 pb pour les DAT à 6 mois et de 19 pb pour ceux à 12 mois revenant ainsi à 2,45% et 2,58% respectivement.
- Le taux minimum de rémunération des comptes d'épargne a été fixé à 1,82% pour le deuxième semestre 2026, soit une hausse de 21 pb par rapport au semestre précédent.

Taux créditeurs (en %)

	juil-26	juin-26	mai-26	avr-26	mars-26
Comptes à terme					
6 mois	2,45	2,51	2,16	2,81	2,21
12 mois	2,58	2,77	2,60	2,78	2,73